

CADEAUX OFFERTS AUX MEMBRES DES DÉLÉGATIONS EN MISSION À L'ÉTRANGER
LE PRÉSIDENT FIXE LES CONDITIONS

Page 3

FAUSSES INFORMATIONS
SUR LE CORONAVIRUS

**UNE FEMME
ARRÊTÉE
À ORAN**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3961 | Ven. 3 - Sam. 4 avril 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BILAN DE LA PANDÉMIE
EN ALGÉRIE

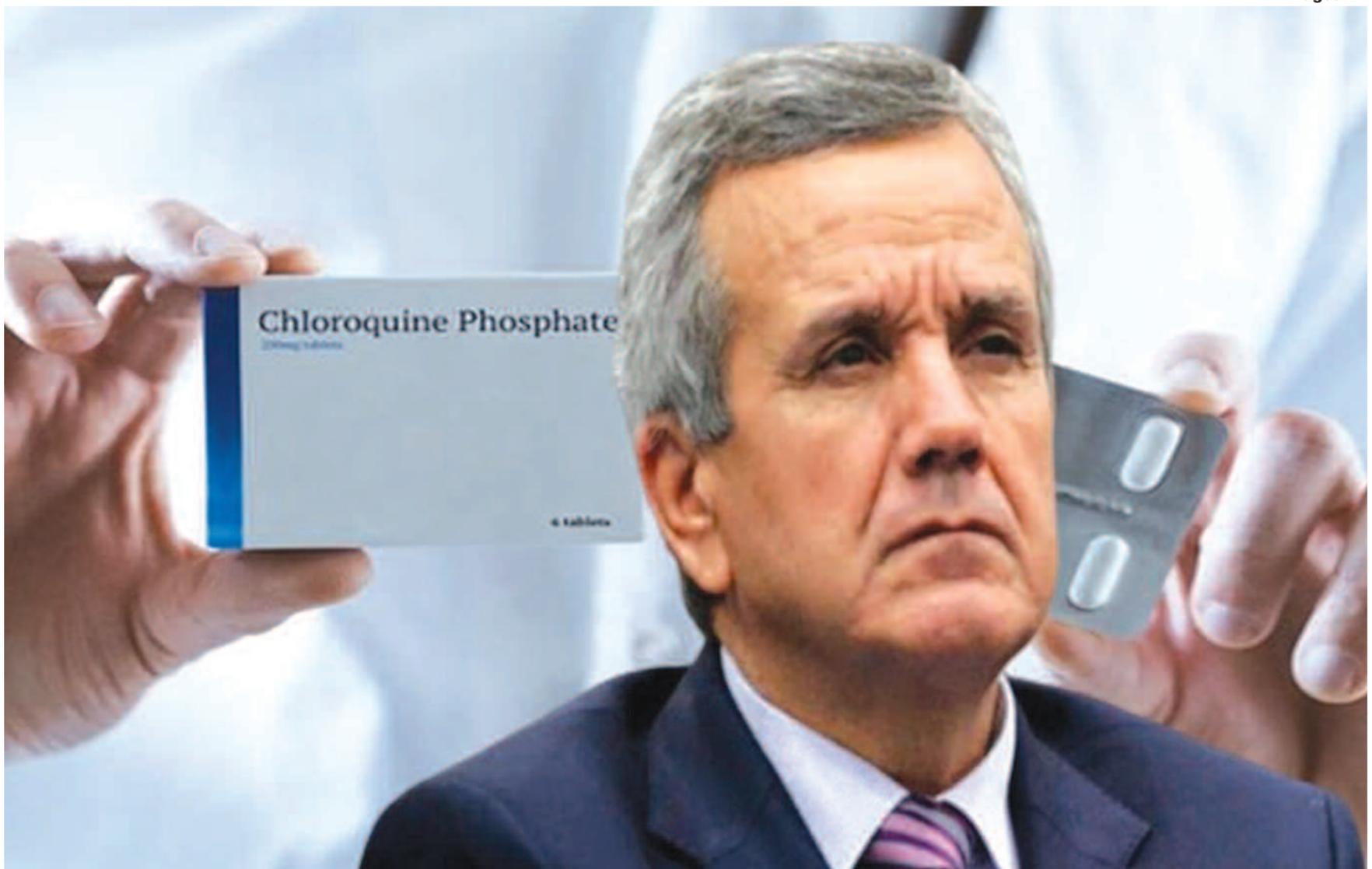
**1.171 CAS
CONFIRMÉS
ET 105 DÉCÈS
ENREGISTRÉS**

Page 16

TRAITEMENT A LA CHLOROQUINE

BENBOUZID
**JUGE LES RÉSULTATS
PRÉLIMINAIRES
"SATISFAISANTS"**

Pages 2



EDUCATION
**DES COURS SUR
LA TÉLÉVISION PUBLIQUE
À PARTIR DE DEMAIN**

Page 3



CORONAVIRUS
**L'OPEP+ VA SE
RÉUNIR LUNDI PAR
VIDÉOCONFÉRENCE**

Page 5

TRAITEMENT À LA CHLOROQUINE

Benbouzid juge les résultats préliminaires "satisfaisants"

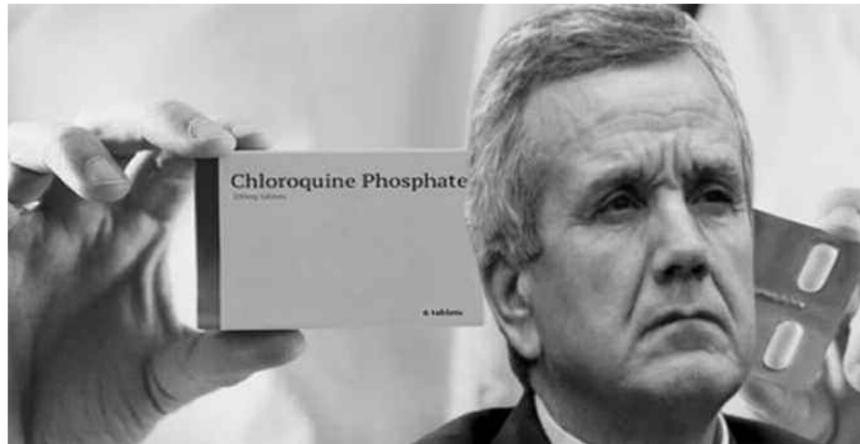
Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr. Abderrahmane Bebouzid, a affirmé avant-hier à Alger, que les premiers résultats des cas soumis au protocole à base de chloroquine étaient "satisfaisants".

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les premiers résultats des cas ayant pris la chloroquine sont "satisfaisants", a précisé le ministre, en marge de la conférence de presse consacrée à la présentation du bilan quotidien de la propagation du COVID-19.

Déplorant la hausse du nombre de décès en Algérie et dans le monde, le ministre a indiqué, que les données sanitaires et les études menées par les experts sur l'utilisation du protocole à base de chloroquine, en association avec des antibiotiques, "font état d'indicateurs satisfaisants". Un grand nombre de patients soumis à ce protocole, au niveau des hôpitaux, était dans un état très satisfaisant, a-t-il déclaré, affirmant qu'il faut attendre environ une semaine pour avoir une étude plus fiable et précise.

Concernant les effets secondaires de la chloroquine, le ministre a assuré que ce médicament, utilisé dans plusieurs pays développés, était prescrit "sous contrôle médical" et qu'aucun effet secondaire n'a été enregistré pour l'heure. Pour sa part, le professeur Belhocine, ancien expert à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a fait savoir que ce médicament, peu coûteux, était à ce jour "le seul traitement disponible dans le monde", insistant sur le respect des aspects préventifs recommandés par les pouvoirs publics. Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Pr Djamel Fourar, avait annoncé que 61 malades avaient suivi le traitement à la chloroquine.



Le ministre réitère "la gratitude" de l'Algérie à la Chine pour son aide -

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a réitéré, avant-hier à Alger, la gratitude du gouvernement algérien à la République populaire de Chine, pour son aide octroyée dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).- "Je tiens à exprimer la gratitude du gouvernement algérien à la République populaire de Chine, pour son aide octroyée à la lutte contre le coronavirus. Une aide qui s'inscrit dans le cadre des relations qu'entretiennent les deux pays avant même l'indépendance de l'Algérie et que la Chine a été le premier Etat à reconnaître", a déclaré le ministre, à l'entame d'une visio-conférence, organisée au siège du ministère depuis la ville chinoise de Huyen, la troisième du genre après celles récemment organisées par le même département avec un expert du ministère chinois de la Santé, et avec

l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette nouvelle initiative a été animée par des experts médicaux chinois, et à laquelle ont assisté le ministre chargé de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, l'ambassadeur de Chine en Algérie, Lie Lianhe, depuis le siège de la chancellerie à Alger, ainsi que des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus. Elle aura permis un échange dense entre les deux parties et abouti à des éclaircissements jugés précieux pour l'Algérie, à la lumière de la riposte fructueusement adoptée par la Chine pour endiguer, en l'espace de cinq semaines seulement, le premier foyer planétaire du virus mortel.

"Nous sommes tous attentifs aux recommandations et à l'expertise chinoises, pour développer nos moyens et ajuster nos armes face à cette pandémie mondiale. Ceci, grâce également à l'assistance que nous apporte l'Etat", a ajouté le ministre, estimant qu'il est "important pour les experts algériens,

d'être en contact avec leurs homologues étrangers". En outre, cette manifestation scientifique permettra à l'Algérie, de "réorganiser sa stratégie au profit des malades, en bénéficiant de l'expérience reconnue de la Chine, d'autant plus qu'il s'agit d'une pandémie mondiale", a indiqué M. Benbouzid, dans une déclaration à l'APS, en marge de cette visio-conférence. "L'épidémie du coronavirus nous permet de mettre en évidence les insuffisances de notre système de santé, auquel le président de la République, qui nous apporte un appui exceptionnel, a promis d'apporter beaucoup de solutions, une fois l'épidémie passée", a-t-il clarifié, assurant qu'"à ce stade de l'évolution de l'épidémie, l'Algérie a les moyens d'y faire face". "Nous sommes dans une situation inédite, face à laquelle aucun pays n'a été préparé. Sur les plans purement scientifique, de stratégie et de traitement, nous sommes dans la même orientation que les autres, mais à des dimensions diverses. Je suis heureux de constater que nos experts ont les mêmes vision et objectif que les Chinois", a-t-il poursuivi. Tout en estimant que l'Algérie "s'enrichit, chaque jour, des avis des uns et des autres", M. Benbouzid a souligné "les divergences sur les conduites et traitements à tenir" existantes ailleurs, citant l'exemple de l'Europe, avant d'exprimer son "espoir que le pays sorte de cette crise avec le minimum de dégâts".

R. N.

**PRÉVUES LES 9 ET 16 AVRIL
COURANT**

Le Conseil d'Etat décide du report des audiences

Le Conseil de l'Etat a annoncé le report jusqu'à nouvel ordre, de audiences prévues, jeudi 9 avril courant relative à la chambre II, ainsi que des audiences des chambre III et V, prévues le 16 avril, a indiqué un communiqué du Conseil. "Vu le décret exécutif 20-69 du 21 mars 2020 fixant les mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (COVID-19), et en application de l'instruction du Premier ministre numéro 79 du 7 mars 2020, visant à mettre en œuvre un dispositif national de prévention contre le coronavirus, et au vu de la conjoncture actuelle marquée par la propagation de cette pandémie, à savoir la prorogation des mesures de confinement et de protection annoncées par le président de la République, le Conseil d'Etat informe l'ensemble de son personnel et de ses requéreurs, qu'il a été décidé du report, jusqu'à nouvel ordre, des audiences prévues jeudi 9 avril 2020 relative à la chambre II et des audiences de la chambre III et de la chambre V, prévues le 16 avril 2020", conclut le communiqué.

R. N.

Les services de la Sûreté appelés à renforcer les efforts des autorités locales

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Ounissi Khelifa, a plaidé pour le renforcement des efforts des autorités locales dans les activités liées à la prévention contre le Covid-19, à travers la mobilisation des moyens de la Sûreté nationale dans les opérations d'assainissement et de désinfection de l'environnement, des rues et quartiers populaires, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

M. Khelifa a appelé, lors d'une visite de terrain au cours de laquelle il a visité plusieurs structures et unités de la police opérationnelle dans la wilaya de Blida, "au renforcement des efforts des autorités locales, concernant les activités de prévention, et à la mobilisation des moyens de la Sûreté nationale dans les opérations d'assainissement et de désinfection de l'environnement, des rues et quartiers populaires".

Il a, d'autre part, insisté sur l'importance de "veiller à lutter rigou-

reusement contre toutes les formes de criminalité et de spéculation, et à la protection des personnes et des biens". A cet effet, le DGSN a salué "tous les éléments de la police pour les efforts fournis et les initiatives humanitaires menées sur le terrain, en appui aux efforts nationaux visant à lutter contre la propagation du nouveau coronavirus", valorisant "la relation exceptionnelle qui lie la police, la société civile et les médias, en tant qu'acteurs efficients dans l'action policière sociale et de proximité, en vue de renforcer les liens de confiance et les valeurs de solidarité et d'entraide entre la police et le citoyen, afin de surmonter cette phase dans les plus brefs délais".

Le DGSN a donné une série d'instructions aux membres de la police, les incitant "à poursuivre leurs efforts de sensibilisation à l'adresse des citoyens, quant à l'importance de se conformer aux mesures préventives pour endiguer la pandémie, notamment

le confinement sanitaire qui vise essentiellement à protéger les citoyens contre le risque de contamination".

Le DGSN était accompagné de hauts cadres de l'Administration centrale et régionale de la Sûreté nationale, lors de cette visite qui l'a conduit à plusieurs structures de la police et à des points de contrôle dans les rues de Blida qui fait l'objet d'un confinement total pour empêcher la propagation du virus Covid-19.

M. Khelifa a également rencontré des cadres et éléments de la police relevant des unités opérationnelles de la Sûreté de ladite wilaya, l'unité 101 de maintien de l'ordre, la Sûreté urbaine de Khazrouna, et plusieurs points de contrôle au centre ville.

Le DGSN a achevé sa visite par une rencontre avec une unité des forces de police, au siège de la Sûreté de la Daïra de Ouled Yaïch.

R. N.

CADEAUX OFFERTS AUX MEMBRES DES DÉLÉGATIONS EN MISSION À L'ÉTRANGER

Le Président fixe les conditions

Par décret présidentiel paru dans le Journal officiel n°18, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fixé les modalités relatives à l'affectation et à la valeur des présents reçus et offerts traditionnellement, dans le cadre protocolaire, aux membres des délégations en mission à l'étranger et aux membres des délégations en mission en Algérie.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Selon l'article 2 : "Les membres des délégations en mission à l'étranger sont tenus de déclarer, auprès de la direction générale des Douanes, les présents reçus directement ou par personne interposée, quelle que soit leur valeur". "Toutefois, lorsque les présents sont offerts au président de la République, au Premier ministre, aux membres du Gouvernement ou aux titulaires de hautes fonctions assimilées, au niveau des institutions de l'Etat, ladite déclaration est effectuée auprès du ministre chargé des Finances", précise encore l'article 2, qui ajoute que "la déclaration est effectuée, selon le modèle annexé au présent décret". "Il n'est pas tenu compte des présents reçus d'une valeur déclarée égale ou inférieure à cinquante mille dinars (50.000 DA)", explique l'article 3 du décret présidentiel, qui ajoute : "Tout présent d'une valeur excédant cinquante mille dinars (50.000 DA) est déposé en douane, au profit de la réserve légale de solidarité instituée par l'article 162 de la Loi de finances pour 1983 susvisée, à l'exclusion des présents visés à l'article 5 ci-dessous". Une commission, composée des représentants de la présidence de la République et des ministères de la Défense nationale, des Finances et de la Culture, est chargée de fixer la destination des présents revenants à la réserve légale de solidarité ou aux musées nationaux, selon l'article 4 du texte. "Toute remise de présent, quelle qu'en soit l'origine, s'effectue contre décharge et en présence des représentants cités à l'alinéa ci-dessus", ajoute le même article.



"Les présents reçus dans les conditions citées à l'article 3 ci-dessus, et revêtant un intérêt littéraire, historique, artistique ou scientifique, déposés auprès des services des Douanes, sont remis au ministère de la Culture, en vue de leur affectation aux musées nationaux".

Concernant les présents offerts aux membres des délégations étrangères en mission en Algérie, ils sont constitués, selon l'article 6 du décret présidentiel, "d'objets et d'œuvres d'art, de culture, de littérature, d'artisanat, ou de métiers traditionnels de production nationale et dont le montant de chaque présent ne peut dépasser cinquante mille dinars (50.000 DA)".

Selon l'article 7 du texte, "l'offre des présents entre responsables algériens est interdite".

L.B.

UN SYSTÈME DE TÉLÉCONSULTATION PAR VISIOCONFÉRENCE POUR LE DÉPISTAGE DU COVID-19

Tebboune salue l'équipe médicale du CHU de Tizi-Ouzou

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué avant-hier, l'initiative de l'équipe médicale de l'hôpital universitaire de Tizi-Ouzou, qui a réussi à mettre en place un système de téléconsultation par visioconférence pour le dépistage du nouveau coronavirus (Covid-19).

"Je suis heureux de l'initiative prise par l'équipe médicale de l'hôpital universitaire de Tizi-Ouzou, qui a réussi à mettre en place un système de téléconsultation par visioconférence pour le dépistage du nouveau coronavirus (Covid-19)", a tweeté le président Tebboune.

Cette initiative mérite "l'encouragement",

a souligné le président de la République sur son compte twitter, souhaitant "voir les autres établissements hospitaliers suivre cet exemple, afin de réduire la pression sur les hôpitaux et de soulager les citoyens. Félicitations à vous", a-t-il ajouté.

R. N.

POUR FACILITER L'IMPORTATION DE CERTAINS PRODUITS

Les Douanes annoncent des "mesures exceptionnelles"

La direction générale des Douanes a annoncé, avant-hier, l'entrée en vigueur de "mesures exceptionnelles", destinées à faciliter l'importation de plusieurs produits, dans le cadre des efforts destinés à lutter contre la propagation du coronavirus en Algérie. Ces mesures concernent "la facilitation et l'accélération" des opérations d'importations, ainsi que le retrait des marchandises, précise le communiqué de la DGD reçu par TSA. Le retrait de la marchandise peut se faire dès son arrivée sur le territoire nationale, avec un simple "engagement de terminer les formalités douanières plus tard", ajoute la même source. Les marchandises concernées par cette procédure sont les produits sanitaires et médicaux, et tous les produits qui entrent dans la lutte contre la propagation du coronavirus ainsi que les produits alimentaires de base de large consommation, précise la DGD. La DGD annonce que ses équipes sont mobilisées "jour et nuit", à travers tous les postes frontaliers pour accompagner les opérateurs économiques et faire réussir ces mesures exceptionnelles.

R. N.

FAUSSES INFORMATIONS SUR LE CORONAVIRUS

Une femme arrêtée à Oran

Une femme a été arrêtée à Oran par la Gendarmerie nationale, pour diffusion de fausses informations relatives à l'épidémie de coronavirus, a indiqué, avant-hier, un communiqué de ce corps de sécurité. La même source précise, que la femme en question, âgée de 30 ans, a diffusé une vidéo sur une page Facebook "l'Algérie en direct", affirmant que des personnes mises en quarantaine au complexe des Andalouses à Oran, ont pu quitter les lieux avant la fin de la période d'isolement (15 jours) et ce, en usant de leurs relations. Quelque temps après, elle s'est rétractée en soutenant dans une autre vidéo, que l'information était infondée, selon la même source.

Après enquête et grâce au concours des services de lutte contre la cybercriminalité, les gendarmes ont pu l'identifier. Arrêtée, elle a été présentée devant la juridiction compétente pour diffusion de fausses informations, de nature à porter atteinte à l'intérêt national et outrage à fonctionnaires, ajoute le communiqué.

R. N.

EDUCATION

Des cours sur la Télévision publique

à partir de demain

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, avant-hier "un plan d'urgence", contenant une série de mesures devant faire face à la suspension des cours au profit des élèves relevant des trois cycles, et ce durant la période allant du 5 au 19 avril 2020.

"En application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant prolongement de la suspension des cours dans tous les cycles, et ce dans le cadre d'une mesure de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), le ministère de l'Éducation annonce le prolongement de la suspension des cours pour l'ensemble des établissements éducatifs, les trois cycles confondus, du 5 au 19 avril", affirmant qu'un "plan d'urgence a été tracé afin de faire face à la suspension des cours au profit des élèves durant la période de confinement", selon un communiqué du ministère.

Ces mesures portent sur "l'élaboration d'un programme éducatif, en coordination avec le ministère de Communication, intitulé +clés du succès+ et contenant des modèles de cours du troisième trimestre (année scolaire 2019/2020), et ce à partir du 5 avril 2020 sur les chaînes de la Télévision publique. Ces cours concernent les élèves de 5e année primaire, 4e année moyenne et 3e année secondaire, conformément à des horaires de diffusion qui seront publiés ultérieurement dans un communiqué".

Il sera procédé, en outre, à "l'activation du dispositif de soutien scolaire via internet à partir du 5 avril 2020, et ce à travers les plateformes numériques de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD) au profit des élèves de 4e année moyenne et de 3e année secondaire, conformément à des horaires d'accès à ces plateformes".

Il s'agit également de "la diffusion de cours de 3e trimestre (année scolaire 2019-2020), à partir du 5 avril en cours au profit des élèves des trois cycles confondus, à travers des chaînes éducatives selon des horaires de diffusion via YouTube", conclut le communiqué.

CONFINEMENT

Algérie Telecom porte le crédit Internet de secours à 96 heures

Les clients d'Algérie Telecom pourront bénéficier de 96 heures de crédit internet de secours, annonce l'opérateur public de télécommunication. L'offre concerne les clients des formules Idoom Adsl et Idoom Fibre.

Le crédit de secours était jusque-là, limité à 36 heures.

L'opérateur a pour rappel, lancé une application permettant le paiement des factures de téléphone et Internet, à distance.

R. N.

ALGÉRIENS RAPATRIÉS
DE TURQUIE

Plusieurs hôtels affectés à l'accueil

Plusieurs hôtels privés et publics ont été mobilisés, pour la mise en quarantaine des ressortissants algériens devant être rapatriés de Turquie dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus (covid-19), a indiqué avant-hier dans un communiqué le ministère de du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial. "Dans le cadre de la poursuite de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger, décidée par les Hautes autorités du pays, il sera procédé les 3 et 4 avril 2020 (vendredi et samedi) au rapatriement de 1.788 citoyens depuis Istanbul, suite à la fermeture des frontières aériennes pour juguler la propagation de cette pandémie", précise la même source. A cet effet, le ministère du Tourisme a mobilisé plusieurs hôtels, privés et publics, au niveau des wilayas d'Alger et de Boumerdès, pour la mise en quarantaine de ces ressortissants.

Les voyageurs seront répartis comme suit : - 740 citoyens au niveau de l'Hôtel Mazafran à Zéralda - 790 citoyens au niveau des Hôtels El Marsa et El Riadh, du Complexe touristique de Sidi Fredj H3, de l'hôtel AZ et du Complexe touristique de ADIM. - 258 citoyens au Centre de thalassothérapie à Sidi Fredj et à l'Hôtel de l'aéroport à Dar El Beida.

HÉBERGÉS À L'HÔTEL
MAZAFRAN

Fin de quarantaine pour 725 Algériens

725 voyageurs algériens ont commencé à quitter l'hôtel Mazafran (Zéralda) à Alger, hier matin, après y être restés deux semaines, dans le cadre de mesures de quarantaine, a rapporté la Radio nationale.

L'hôtel Mazafran subira un processus complet de désinfection et de stérilisation, afin de recevoir le deuxième lot de voyageurs qui devrait arriver cet après-midi de l'aéroport d'Istanbul, où il y aura 740 passagers sur un total de 1.760 passagers, selon Zoubir Muhamed Sofiane, directeur général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, selon le même média.

Afin de mieux encadrer le rapatriement des Algériens bloqués à l'étrangers, notamment en Turquie, plusieurs hôtels privés et publics ont été mobilisés pour la mise en quarantaine des ressortissants algériens devant être rapatriés de Turquie, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du coronavirus. Pour rappel, l'opération de rapatriement de 1.788 Algériens, bloqués à Istanbul en Turquie, suite à la fermeture de l'espace aérien, afin de réduire les risques de la propagation de la pandémie du coronavirus, devra débuter aujourd'hui et durera trois jours, a indiqué avant-hier jeudi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

SOLIDARITÉ

Cevital envoie 9 camions chargés d'aides à Blida

Le groupe Cevital a envoyé avant-hier, neuf (9) camions chargés d'aides à la wilaya de Blida, région la plus touchée par l'épidémie du coronavirus en Algérie.

A noter que, selon le dernier bilan communiqué cet après-midi par le comité scientifique de suivi de l'épidémie de coronavirus en Algérie, la barre des 1.000 cas confirmés a été frôlée aujourd'hui. 139 nouveaux cas confirmés et 10 nouveaux décès, ont été enregistrés durant les dernières 24h, portant le nombre de cas confirmés à 986 et celui des décès à 68, a précisé, le porte-parole du comité scientifique de suivi, le Dr Djamel Fourar.

R. N.

RESPIRATEUR ARTIFICIEL

Une société algérienne développe un prototype opérationnel

La société Global Algerian Technology (GATECH), a développé, en collaboration avec le Forum des chefs d'entreprise (FCE), un prototype opérationnel de respirateur artificiel, a annoncé avant-hier son P-dg Ryadh Brahimi, cité par l'agence officielle.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Nous avons pris l'initiative de développer un respirateur artificiel 100% algérien. Aujourd'hui, il est prêt à être industrialisé, mais il doit d'abord faire l'objet d'une validation auprès des autorités sanitaires et industrielles", a expliqué Brahimi à la même source. Cette initiative intervient dans un contexte de propagation du coronavirus, qui a imposé à plusieurs pays l'interdiction d'exporter ce type d'équipement médical, nécessaire pour la prise en charge des malades atteints de cette épidémie. En effet, l'équipe Recherche et développement (R&D), de cette société, a été mobilisée pour la réalisation de ce prototype depuis le 16 mars dernier, avec la coordination du FCE et en partenariat avec le Centre de développement des technologies avancées (CDTA), l'Université de Ain Témouchent, ainsi que les différents ministères concernés. Plusieurs personnes ont contribué également à cette démarche, notamment des



universitaires, une dizaine de réanimateurs et des Algériens de la diaspora, a noté Brahimi. "C'est un prototype qui aujourd'hui ne réunit pas, bien évidemment, tous ce qu'un modèle commercial contiendrait, mais qui obéit à cette situation dans laquelle nous retrouvons et qui permettra de gérer des cas d'urgence, des cas moins urgents et même les personnes en réanimation", a-t-il souligné. Il s'agit d'un modèle en volume contrôlé avec deux modes opératoires : "Les médecins réanimateurs agiront comme sur un modèle classique avec les mêmes paramètres à savoir le ton plateau, la fréquence, le temps d'insufflation", explique Brahimi. Mais avant de passer à l'industrialisation, ce modèle doit être validé et homologué par les organismes officiels concernés. A ce titre, une réunion est prévue dimanche prochain, au niveau du ministère de l'Industrie et des mines, selon le premier responsable de Gatech.

Ce respirateur artificiel sera ensuite pro-

duit en mode industriel, pour être livré "dans les meilleurs délais" dans tous les hôpitaux, et l'ensemble des Algériens qui ont besoin de cet équipement sur le territoire national, et ce, de manière "complètement gratuite", affirme-t-il.

Pour réaliser cet objectif, le FCE mobilisera ses membres et leurs moyens industriels, matériels, humains et financiers, assure cette organisation patronale dans un communiqué. Une dizaine d'opérateurs membres du FCE ont d'ores et déjà, manifesté leur intérêt à participer à la réalisation de ce projet, a indiqué Brahimi, qui est également président de la commission Relation entreprise-université pour la recherche et le développement du forum. Interrogé sur la date de la mise à la disposition des hôpitaux de ce produit, Brahimi a expliqué, que leur début de la fabrication dépendra de la durée de la période d'homologation, mais aussi de la disponibilité de la matière première. Quant à la quantité prévue pour la production de ce respirateur, elle sera déterminée essentiellement en fonction des besoins exprimés des organismes de santé en Algérie, a-t-il ajouté. "C'est la preuve que notre engagement pour le développement de la R&D dans nos entreprises, le rapprochement de l'entreprise et de l'université et la facilitation de l'initiative des acteurs économiques, crée de la valeur réelle au service de nos écosystèmes, de notre pays et pour notre population", souligne le FCE dans son communiqué.

R. N.

SANS-ABRIS

Plus de 250 personnes évacuées

Le Centre d'accueil d'urgence de Dely Ibrahim (Alger), a accueilli depuis le lancement de l'opération de solidarité de ramassage et transport des sans-abris, suite au confinement partiel décrété à Alger, quelque 250 personnes, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris auprès du directeur du Bureau de solidarité sociale à la Wilaya d'Alger. Dans une déclaration à l'APS, M. Aichi a indiqué, en marge d'une opération similaire à Alger, que le Centre d'accueil d'urgence de Dely Ibrahim avait accueilli

près de 250 sans-abri depuis le début du confinement partiel. Constituée d'agents relevant du bureau de solidarité sociale et de la DAS, en sus des éléments de la Sûreté nationale, et de la Protection civile et d'autres établissements spécialisés, cette caravane vise à assurer toutes les conditions propices à l'évacuation de ces personnes. Soulignant la mobilisation et l'aménagement, à cet effet, de trois maisons de jeunes relevant de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger, réparties entre Bologhine, El Madania et Rouiba, le même responsable

a fait savoir, que ces sans-abris seront mis en quarantaine, dans le cadre des mesures de prévention contre le Covid-19.

Les femmes et les enfants sont orientés vers le Centre d'accueil d'urgence de Dely Ibrahim, et autres établissements spécialisés. Selon la même source, le Bureau de solidarité sociale, relayant de la wilaya d'Alger, a pour mission la gestion et le suivi de nombre de centres d'aide aux sans-abris, et aux catégories vulnérables outre les jeunes en danger.

R. N.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Les commerçants sommés de poursuivre l'activité

La direction du Commerce de la wilaya d'Alger a fait obligation à tous les grossistes et détaillants de produits alimentaires et aux boulangers, de rouvrir leurs magasins et de poursuivre leur activité de manière régulière en période de confinement. "Dans le cadre de la relance du commerce pour permettre au citoyen d'effectuer ses achats quotidiens et de s'approvisionner en cette période de crise sanitaire que traverse l'Algérie, à l'instar des autres pays du monde suite à la propagation du Covid-19, tous les grossistes et détaillants, ainsi que les boulangers, sont appelés à rouvrir obligatoirement leurs magasins et poursuivre leur activité de manière régulière, dans le souci de fournir les produits de large consommation avec les quantités suffisantes", note un communiqué de la direction du Commerce d'Alger, repris ce jeudi 2 avril par l'APS. "L'exercice d'une activité commerciale, en cette période précise, constitue un service public exigeant l'ouverture des magasins de manière normale", a précisé la direction, soulignant que "des poursuites judiciaires seront engagées à l'encontre de tout contrevenant, outre la radiation du registre de commerce".

R. N.

CORONAVIRUS

L'Opep+ va se réunir lundi par vidéoconférence



L'Opep et ses alliés vont se réunir lundi par vidéoconférence, pour tenter de trouver une réponse à l'effondrement des cours du pétrole lié au coronavirus, a affirmé hier à la presse, une source proche de l'organisation basée à Vienne.

PAR RIAD EL HADI

L'Arabie saoudite, principal producteur du cartel, avait appelé jeudi, "à la demande des Etats-Unis", à une réunion "urgente" de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et d'autres pays, dont la Russie, pour parvenir à un "accord équitable qui rétablira l'équilibre

des marchés pétroliers", selon l'agence saoudienne SPA.

"L'Azerbaïdjan a été invité à une réunion des ministres de l'Opep et des pays non membres, par vidéoconférence le 6 avril, afin de stabiliser le marché pétrolier", a par ailleurs indiqué dans un communiqué le ministère de l'Energie de ce pays du Caucase.

Selon Bakou, cette réunion se tiendra "à l'invitation de l'Arabie saoudite après les pourparlers avec le président américain Donald Trump".

Elle visera à discuter de l'adoption d'une "nouvelle déclaration de coopération", selon la même source.

Une source russe, citée par l'agence publique Ria Novosti, a également évoqué la date du 6 avril, ajoutant que la réunion viserait à discuter d'une réduction de la production, à hauteur de 10 millions de barils par jour.

Selon une autre source russe citée par l'agence TASS, le régulateur américain a été invité à prendre part à la réunion.

Le président Trump a évoqué jeudi, un possible accord entre l'Arabie saoudite et la Russie, engagés dans une guerre des prix du pétrole, sur une baisse de dix millions de barils.

La Russie - deuxième producteur mondial mais non membre de l'Opep -, a refusé le mois dernier une réduction de la production mondiale de brut afin de compenser une baisse de la demande provoquée par la pandémie due au nouveau coronavirus.

Vers 14H50 GMT, jeudi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 30,82 dollars à Londres, en hausse de 24,58% par rapport à la clôture de mercredi, peu après avoir touché 36,29 dollars.

R. E.

SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

L'Algérie multiplie les achats de blé

PAR RAHIMA RAHMOUNI

L'Algérie multiplie les appels d'offres pour l'achat de blé. En début de semaine, elle a acheté près de 240.000 t de blé meunier, à livraison en juin, pour un prix moyen de 245 dollars la tonne, soit 2 dollars de plus que la semaine précédente. L'appel d'offres à peine terminé, l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), a relancé immédiatement un nouvel appel d'offres pour des livraisons en juillet, rapporte, jeudi 2 avril, le site Terre-net. Représentant le troisième appel d'offres algérien, en l'espace de dix jours, la nouvelle a largement surpris les opérateurs, ajoute la même source qui souligne que "la demande internationale ne faiblit toujours pas et les appels d'offres continuent de rythmer les journées des opérateurs". "Poisson d'avril ? On dirait bien que non. L'Algérie semble juste confirmer la tension du marché mondial. Ce nouvel appel d'offres pourrait bien constituer une opportunité de plus pour le blé français", écrit Terre-Net. Selon le site d'Euronext, la principale

place boursière de la zone euro, les prix du blé étaient en recul, jeudi à la mi-journée, en raison de craintes liées à la logistique face à la pandémie de Covid-19, mais les fortes commandes algériennes étaient « parmi les nouvelles susceptibles de soutenir les cours.

"L'Algérie, après avoir acheté 250 000 tonnes de blé en début de semaine pour juin, ce qui porte finalement à près de 500.000 tonnes ses achats pour ce mois-là, vient de relancer un appel d'offres, cette fois-ci pour des chargements première et deuxième quinzaine de juillet, et donc pour la récolte 2020", écrit Euronext. Les très fortes commandes de l'Algérie pourraient s'expliquer, par la pression qui s'exerce en interne sur les produits céréaliers, notamment la semoule, parfois introuvable sur les étals, les citoyens ayant fait des réserves en prévision d'un éventuel confinement plus drastique et plus long.

L'autre élément qui pourrait expliquer la multiplication des appels d'offres, c'est la très mauvaise pluviométrie qui pourrait influencer sur les rendements de la campagne céréalière, même si cette dernière

n'est pas encore compromise.

La crise du coronavirus a fait naître des craintes, aussi bien chez les exportateurs que les importateurs. L'Egypte a, par exemple, annulé un appel d'offres et préféré se rabattre sur ses réserves internes, de crainte que les fournisseurs ne respectent pas leurs engagements, à cause d'éventuelles fermetures des ports.

La Russie, elle, a décidé de limiter les exportations à 7 millions de tonnes pour la fin de la campagne, un projet qui inquiète les responsables d'organisations multilatérales, chargées de l'alimentation et du commerce mondial. Mais les analystes estiment, que ce projet n'est pas de nature à bouleverser le marché puisque c'est le pays qui avait prévu de faire en termes d'export.

Signe de la forte demande, la Commission européenne a révisé à la hausse son estimation d'exports de blé tendre pour la campagne actuelle à 30 millions de tonnes, contre 28 millions de tonnes pour son estimation du mois dernier.

R. R.

CONTRAT DE GAZ
AVEC LA TUNISIE

L'Algérie s'apprête à le renouveler pour 10 ans

L'Algérie s'apprête à renouveler son contrat de fourniture de gaz pour la Tunisie, pour une période de 10 ans.

C'est ce qui a été confirmé par le ministre tunisien de l'Énergie et des Mines, Mongi Marzouk, la semaine dernière lors de sa discussion avec le ministre de l'énergie Mohamed Arkab.

Ce renouvellement va être effectif dès la fin des négociations entre les deux parties, et intervient suite à l'expiration en décembre dernier, de l'ancien contrat qui existait depuis 2009. Le nouveau contrat pourrait réduire les prix préférentiels et devrait s'étendre de 2020 à 2030, a-t-il indiqué.

Le ministre tunisien a indiqué, que l'approvisionnement en gaz algérien, qui représente les deux tiers de la consommation de gaz en Tunisie, permet de rassurer la situation énergétique du pays.

DES MUNITIONS SAISIES

Un terroriste et trois éléments de soutien éliminés

Des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mis hors d'état de nuire, en mars 2020, un terroriste et trois (03) éléments de soutien et saisi une quantité considérable d'armes et de munitions, selon le bilan publié par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, les unités de l'ANP ont mis hors d'état de nuire, durant le mois de mars dernier, un terroriste et trois éléments de soutien aux groupes terroristes et découvert et détruit 39 caches de terroristes, ainsi que 29 bombes de confection artisanale, 15 kg de produits explosifs, 60 kg de produits chimiques et 22,73 kg de dynamite", précise la même source.

Les unités de l'ANP ont récupéré, durant la même période, trois (03) fusils Kalashnikov, seize (16) fusilles de chasse, deux (02) fusils de confection artisanale, deux (02) pistolets automatiques, trois (03) bombes artisanales, neuf (09) chargeurs garnis de munitions, 1.746 balles, 27 explosifs et deux (02) drones dotés de caméra de surveillance.

En matière de sécurisation des frontières et de lutte contre le crime organisé, les détachements de l'ANP ont arrêté 58 narcotrafiants et saisi 51 quintaux de kif traité et 114.014 comprimés psychotropes.

Durant la même période, le bilan a fait état de l'arrestation de dix (10) trafiquants, 686 individus et un spéculateur ayant stocké illégalement 484,1 quintaux de blé. Les détachements de l'ANP ont procédé, par ailleurs, à la saisie de 118 marteaux piqueurs, 133 groupes électrogènes, 23 détecteurs de métaux, 13 sacs de mélange de pierres et d'or brut, 276,6 quintaux de tabac, 26.220 paquets de cigarette, 61 véhicules de différents types, 48.696 litres de carburant, 220,61 tonnes de produits alimentaires, 18.618 unités de boissons, 20.800 litres d'huile de table, 9 appareils de communication, 29.434 boîtes de médicaments et 760 kg de cuire.

Concernant la lutte contre l'émigration clandestine, le bilan évoque l'arrestation de 346 émigrés clandestins, de différentes nationalités, et l'avortement de 16 tentatives d'émigration clandestine, outre le sauvetage de candidats à l'immigration clandestine et le repêchage de 13 corps sans vie.

R. N.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».

Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.

CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :

BEA : COVID 19

Euro : 002001121123000001/46

USD : 002001121123000002/43

GBP : 002001121123000003/40

Midi Libre n° 3961 - Samedi 4 avril 2020 - 00 25

MIDI

AGENCE ALGERIENNE D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

BELKEBLA
**“Belmadi est franc,
c’est ce qui est bien
avec lui”**

Page 8

LIGUE 1

Vers une saison blanche ?

Page 8



FC BARCELONE

**Abidal connaît son principal
adversaire pour cet espoir !**

LIGUE 1

Vers une saison blanche ?

La pandémie de coronavirus qui sévit fait prendre beaucoup de retard aux différentes compétitions dont le Championnat de Ligue 1, et les calendriers s'annoncent de plus en plus compliqués à tenir d'ici la fin de la saison.

PAR MOURAD SALHI

Les reports et annulations des événements sportifs internationaux commencent à se propager dans le monde entier en même temps que la pandémie de coronavirus. Après les Jeux Olympiques de Tokyo, les Jeux méditerranéens d'Oran et l'Euro, c'est au tour du basket en NBA ainsi que le tournoi Wimbledon de tennis qui sont annulés cette saison. En football, si certaines fédérations songent déjà à une saison blanche, d'autres prennent des décisions au compte-gouttes et espèrent une amélioration de la situation sanitaire dans leurs pays pour reprendre les compétitions. La Fédération écossaise était la première à mettre un terme à tous ses Championnats avant la fin de saison. La saison sportive dans ce pays est classée comme "nulle et non avenue" et aucune promotion et relégation n'aura lieu. En Belgique, le Championnat national a été annulé et le premier au classement au moment de l'arrêt, à savoir le Club Bruges, est déclaré champion. Le Championnat d'Algérie est pour l'heure suspendu jusqu'au 19 avril, mais comme c'est le cas dans l'ensemble des pays européens, cette suspension risque d'être étendue et l'annulation n'est pas à écarter, selon les observateurs. Prévus pour demain



5 avril, la reprise du Championnat a été une nouvelle fois reportée au 19 du même mois en raison de la propagation du coronavirus. "Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé mercredi de prolonger la suspension, jusqu'au 19 avril, de toutes les manifestations sportives, dans le cadre des mesures de prévention face à la propagation du coronavirus", a indiqué le communiqué du MJS et d'ajouter que "toutes les mesures préventives prises en date du 16 mars 2020 demeurent en vigueur jusqu'au 19 avril". Lors de sa dernière réunion, le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football n'a rien évoqué dans ce sens. Le BF a choisi de consacrer cette séance à la création d'un compte bancaire pour aider dans la lutte contre le coronavirus. Par le passé, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïredine Zetchi, avait indiqué que son instance ne doit pas être la

première à annoncer une saison blanche, d'autant plus que le Championnat lui reste huit journées seulement à disputer. Un avis largement partagé par le président de la Ligue nationale de football, Abdelkrim Medouar, qui dit que "c'est trop tôt de penser à une saison blanche". C'est aussi l'incertitude qui plane sur le Championnat algérien de Ligue 1, où le CR Belouizdad est plus que jamais proche d'un titre. Mais le hic, les Championnats sacreront-ils des champions ? Y aura-t-il des relégables et des accessions ? Quels sont les clubs qui vont participer aux prochaines échéances internationales ? Ces questions et beaucoup d'autres sont encore sur la table des débats des spécialistes en la matière. La Fédération algérienne de football va devoir s'atteler à la tâche aussi colossale qu'inédite de répondre à ces questions.

M. S.

MC ORAN

La masse salariale sera revue à la baisse

Déjà confrontée à d'énormes problèmes financiers et ce, avant même la suspension des compétitions sportives, la direction du MC Oran entend revoir à la baisse les salaires de ses joueurs, a-t-on appris mercredi de ce club de Ligue 1 de football.

Selon la même source, les dirigeants oranais ne sont pas en mesure actuellement d'honorer leurs engagements envers leurs protégés, "vu que les comptes du club sont vides". Et comme la compétition a été suspendue, une mesure entrant dans le cadre de la prévention contre le coronavirus, la direction du club phare de la capitale de l'Ouest s'est retrouvée dans l'embarras, car estimant ne pas être en mesure de s'acquitter des salaires de joueurs inactifs. A cet effet, elle attend une décision dans ce registre de la part de la Fédération algérienne de football permettant aux clubs de faire face à cette situation inédite, précise-t-on. Mais en attendant, le directeur général, Si Tahar Cherif El Ouezani, devra apurer les dettes de ses joueurs, étant donné que le club leur doit jusqu'à cinq arriérés de salaires, a précisé, à l'APS, Baroudi Bellelou, membre de la direction du MCO. Ce même dirigeant a fait savoir, en outre, qu'en raison des difficultés financières auxquelles fait face le club, une décision a été prise de réduire au maximum la masse salariale de l'équipe première, estimée actuellement à 25 millions de dinars, en vue de la saison prochaine. Pour ce faire, les responsables de la formation d'El-Bahia ont décidé de revoir leur politique de recrutement en évitant, notamment, d'engager des joueurs à gros salaires, a encore souligné le même interlocuteur, poursuivant que "plusieurs talents évoluant dans des divisions inférieures sont suivis de très près par nos recruteurs pour les engager en vue de la saison à venir". Cette stratégie devrait permettre à la direction des Hamraoua de réduire sensiblement la masse salariale de son effectif, a prédit la même source,

qui a refusé au passage de s'exprimer sur l'avenir des six joueurs dont le contrat arrive à terme à l'issue de l'exercice actuel, et considérés comme étant les joueurs les mieux payés au club. Après 22 matchs joués en Championnat, le MCO, éliminé

BELKEBLA

"Belmadi est franc, c'est ce qui est bien avec lui"

Haris Belkebla découvre cette saison la Ligue 1 avec le Stade Brestois et son adaptation se déroule parfaitement. Sous les ordres d'Olivier Dall'Oglio, le milieu de terrain a débuté de belle manière la saison dans un double pivot en compagnie d'Ibrahima Diallo. Un duo qui fonctionnait et dominait son compartiment du jeu. Ce qui avait poussé le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a rappelé le natif d'Aubervilliers avec les Verts pour le rassemblement de novembre (confrontations face à la Zambie et le Botswana), malgré l'épisode qui l'avait poussé vers la sortie, juste avant la CAN 2019. Djamel Belmadi avait déclaré à ce sujet en conférence de presse : « Je prends Belkebla parce qu'il est performant. Il a payé pour ce qu'il a fait, désormais c'est derrière nous. Je ne lui ai pas fait de cadeau en le rappelant, je l'ai fait car il est performant avec son club. » Belkebla a réagi à cette déclaration durant le live Instagram : « Après l'épisode malheureux, je n'ai pas eu de nouvelle de lui (Belmadi, ndr) mais ensuite, il m'a rappelé. J'ai apprécié car il a été juste avec moi. Il est franc, c'est ce qui est bien avec lui. » Avant d'ajouter : « À partir du moment où tu rentres dans la sélection c'est comme si tu rentrais dans une famille, et le coach c'est le chef de cette famille. Pour mon cas,

dès les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, occupe la 8e place au classement avec 30 points, accusant un retard de dix unités sur le leader, le CR Belouizdad, rappelle-t-on.

APS

EQUIPE NATIONALE

Oukidja dans le Top 10 des meilleurs gardiens d'Europe

L'international algérien Alexandre Oukidja figure dans le Top 10 des meilleurs gardiens de but des cinq grands Championnats européens de football, selon une analyse de RMC Sport réalisée avec les statistiques de l'entreprise spécialisée dans les données sportives Opta.

Le portier du FC Metz (France) a réalisé 101 arrêts depuis le début de saison en Ligue 1 avec un ratio de 3,7 parades par match. Auteur de plusieurs arrêts décisifs, il a grandement contribué à la 15e place de son équipe qui joue le maintien. Le média sportif ajoute : "Les arrêts d'Oukidja ont évité 6 buts supplémentaires à son club, Metz, selon les Expected Goals". L'excellente forme du gardien de but de 31 ans s'est confirmée depuis le début de l'année civile, avec son élection comme meilleur joueur du FC Metz pour les mois de janvier et février 2020.

ARABIE SAOUDITE

Belaili demande à résilier son contrat

Après quelques mois seulement en Arabie Saoudite et une adaptation difficile, l'international algérien Youcef Belaili voudrait quitter son club d'Al Ahli. La presse saoudienne a annoncé jeudi que l'ancien joueur de l'Espérance a fait une demande officielle à ses dirigeants afin de résilier son contrat avec le club. Belaili n'ayant pas reçu son salaire a lancé un ultimatum à sa direction pour être payé avant le 10 avril. Les règles de la FIFA sont claires, le non-paiement est une juste cause pour résilier son contrat comme le stipule l'article 14 bis des statuts du joueur. "Le retard dans le paiement d'un montant équivalent à deux mois de rémunération sera aussi considéré comme une juste cause pour la résiliation du contrat sous réserve de se conformer aux dispositions de l'alinéa 1 relatif à la mise en demeure." Belaili n'est pas le seul dans ce cas puisque le Brésilien Da Souza a, lui aussi, demandé la résiliation de son contrat et attend la réponse de la direction d'Al Ahli.

BENRAHMA

"Mahrez est le meilleur dans l'histoire du foot algérien"

Comme tous les footballeurs en ces jours de confinement, Saïd Benrahma s'est prêté au jeu des lives sur son compte Instagram. Il a évoqué plusieurs sujets comme Riyad Mahrez ou son avenir. Le joueur de Brestford a fait l'éloge de son coéquipier en sélection Riyad Mahrez, en indiquant que c'est le meilleur joueur algérien de tous les temps : « Pour moi, le meilleur joueur de tous les temps c'est Mahrez. C'est un grand joueur qui a quasiment tout gagné dans sa carrière. Il a remporté une CAN, il a gagné la Premier League et il a été désigné meilleur joueur d'Angleterre. C'est le meilleur pour moi, il y a eu de grands joueurs algériens par le passé mais Mahrez est le numéro 1. » Saïd Benrahma a répondu à toutes les questions de ses abonnés, même celle concernant son futur, et il a indiqué qu'il « espère jouer en Premier League la saison prochaine si Dieu le veut ».

FC BARCELONE

Abidal connaît son principal adversaire pour cet espoir !

Cristiano Giuntoli, directeur sportif du Napoli, a fait part de son intérêt pour Jérémie Boga. Le milieu offensif de Sassuolo est notamment annoncé dans le viseur du FC Barcelone et de Chelsea.

Après plusieurs échecs à Chelsea, à Birmingham City ou encore au FC Granada ces dernières années, Jérémie Boga s'épanouit en Serie A. Avec Sassuolo, le Français réalise des prestations abouties et cela a attiré la convoitise de plusieurs clubs du championnat italien... mais également étrangers ! C'est le cas du FC Barcelone, où Éric Abidal aimerait le recruter. Son ancien club de Chelsea aimerait également le récupérer, grâce à une clause de rachat présente dans son contrat.

Il faudra, toutefois, compter sur la Napoli. Lors d'un entretien accordé à Sky Sport Italia ce jeudi, Cristiano Giuntoli a, en effet, évoqué son intérêt pour Jérémie Boga. « C'est un joueur important, très bon dans l'un contre un », a confié le directeur sportif napolitain au micro du média italien. « Il réalise de belles choses et c'est un joueur intéressant ». Récemment, la presse transalpine annonçait déjà que Boga est une des priorités du Napoli, mais jamais le club n'avait clairement évoqué le sujet.

Concurrence XXL dans le dossier Werner ?

Après avoir fait une croix sur Timo

REAL MADRID

Zidane va contrarier le PSG !

Annoncé dans le viseur de plusieurs clubs européens dont le PSG, Achraf Hakimi pourrait finalement être prolongé par le Real Madrid. Même s'il enchaîne actuellement sa deuxième saison consécutive en prêt du côté du Borussia Dortmund, Achraf Hakimi (21 ans) appartient toujours au Real Madrid. Le latéral droit marocain, formé dans les rangs du club merengue, y est encore sous contrat jusqu'en juin 2021 et n'aura donc plus qu'une année d'engagement l'été prochain. Plusieurs courtisans comme le PSG, Chelsea ou encore la Juventus suivant de très près l'évolution du dossier Hakimi, le Real Madrid aurait décidé d'assurer ses arrières. Comme l'a révélé AS jeudi, le Real Madrid ne voudrait pas se retrouver en position de faiblesse l'été prochain puisqu'Achraf Hakimi n'aura plus qu'une année de contrat, et il aurait donc décidé de se pencher sur une prolongation. Zinedine Zidane et ses dirigeants auraient donc proposé au latéral droit marocain un nouveau bail de cinq ans dans la capitale espagnole, et le PSG devrait donc avoir du mal à recruter Hakimi.

PSG

Icardi a une première certitude pour son avenir !

Même si son avenir au PSG semble très incertain, Mauro Icardi serait déjà fixé sur un point pour l'été prochain : il ne devrait pas rejoindre Naples comme est pourtant l'un de ses prétendants. Actuellement prêté au PSG avec une option d'achat de 70 M€ par l'Inter Milan, Mauro Icardi semble dans le flou le plus total pour son avenir. Le buteur argentin a perdu sa place de titulaire au Parc des Princes, et Leonardo ne serait d'ailleurs plus enclin à lever l'option d'achat dont il dispose pour recruter définitivement Icardi. En Italie, deux prétendants auraient déjà pris position pour le relancer l'été prochain : la Juventus ainsi que Naples, mais l'une de ces deux pistes semble déjà éteinte pour le buteur du PSG. Interrogé jeudi par Sky Sport 24 sur un éventuel recrutement de Mauro Icardi lors du prochain mercato, le directeur sportif de Naples a annoncé la couleur : « Tout le monde voudrait Mauro Icardi, mais il est loin de nos moyens financiers », a indiqué Cristiano Giuntoli. En clair, Naples serait déjà hors-course pour Mauro Icardi, et le numéro 18 du PSG peut donc tirer un trait sur cette option en vue du prochain mercato.



Werner l'été dernier, le Bayern Munich n'aurait pas oublié la piste menant au buteur du RB Leipzig. Les dirigeants de Barcelone sont prévenus... Qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des Champions, Leipzig peut notamment remercier Timo Werner. Le buteur de 24 ans réalise une saison pleine avec un bilan de 27 buts et 12 passes décisives, toutes compétitions confondues. Des statistiques qui n'auraient pas échappé à quelques écuries

européennes. Le FC Barcelone, Liverpool et l'Inter Milan auraient donc des vues sur le profil de Timo Werner, à quelques semaines du mercato estival. Sans oublier le Bayern Munich...

Comme l'indique Kicker, Hasan Salihamidzic et Niko Kovac respectivement, directeur sportif et ancien entraîneur du Bayern Munich, se seraient montrés réticents à l'idée de recruter Timo Werner l'été dernier. Les dirigeants bavarois se seraient donc pliés à cette décision, sans pour

autant faire une croix sur l'avant-centre de Leipzig. Le club n'aurait pas stoppé les contacts auprès de l'international allemand. Mieux, Hans-Dieter Flick, intronisé nouveau coach du Bayern pendant la saison, serait tombé sous le charme de Timo Werner. Un joueur utile, que ce soit sur le plan sportif ou humain, à ses yeux. Afin de griller la politesse aux autres prétendants, dont Barcelone, les Munichois devront régler la clause libératoire du joueur, comprise entre 50 et 60 M€.

ATLETICO

Une baisse de 70% des salaires !

Face à la crise sanitaire liée au coronavirus, les dirigeants de l'Atletico Madrid ont trouvé un accord avec le staff de l'entraîneur Diego Simeone et les joueurs de l'équipe première, de l'équipe B et de l'équipe féminine pour une baisse de 70% des salaires ! Il s'agit d'un geste important pour limiter les dégâts sur le plan financier durant cette période délicate, mais aussi pour permettre aux autres salariés du club madrilène d'être payés à 100% malgré l'arrêt de l'activité selon un communiqué officiel.

BELGIQUE

L'arrêt de la saison recommandé !

En raison de l'épidémie de coronavirus, la majorité des Championnats européens se retrouvent suspendus jusqu'à nouvel ordre. Pour l'instant, l'objectif prioritaire des différentes ligues reste de terminer cette saison 2019-2020 dès que possible selon les recommandations de l'UEFA. De son côté, la Belgique pourrait être le premier pays européen à arrêter définitivement son championnat ! En effet, ce jeudi, le conseil d'administration de la Pro League a recommandé l'arrêt de la saison 2019-2020 en Jupiler Pro League avec le titre accordé au Cercle Bruges. "Le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité qu'il n'était pas souhaitable, quel que soit le scénario envisagé, de poursuivre la compétition après le 30 juin. Compte tenu des éléments ci-dessus, le Conseil d'Administration a formulé un avis unanime à l'Assemblée Générale afin de ne pas reprendre les compétitions de la saison 19-20 et d'accepter le classement actuel de la Jupiler Pro League comme classement final", peut-on lire dans un communiqué officiel. Cette décision doit désormais être validée par l'assemblée générale de la Pro League.



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
<p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonner les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible 	<p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.
<p align="center">Comment répondre à nos annonces</p> <p align="center">Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :</p> <p align="center">www.emploipartner.com Tel : 021 680 296/021 687 086 Fax : 021 298 595</p>			

CONSTANTINE, LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Programme spécial d'approvisionnement en semoule



La direction du commerce de la wilaya de Constantine a mis en place un programme spécial d'approvisionnement des citoyens en semoule.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé, dimanche 22 mars, le directeur local du secteur, Azzouz Goumida. Selon l'APS, le même responsable a précisé que "l'opération d'alimentation est assurée par l'unité de production KENZA de

la commune de Didouche-Mourad au nord de Constantine", relevant que ce dispositif "producteur-consommateur vise à faire face à la spéculation pratiquée par certains commerçants de gros et de détail, profitant d'une conjoncture spéciale marquée par l'émergence du coronavirus, et les appels à la limitation des déplacements des citoyens comme moyen de se protéger contre ce virus".

En collaboration avec les services des assemblées populaires communales et de la police, des points de vente de semoule seront désignés pour un meilleur approvisionnement des citoyens, précisant que ce dispositif sera maintenu "jusqu'à la fin du

BOUIRA, CAMPAGNE OLÉICOLE

La production d'huile d'olive en baisse

En baisse par rapport à la saison précédente, la production de l'huile d'olive enregistrée à l'issue de la campagne oléicole 2019-2020 à Bouira, est de l'ordre de 8,1 millions de litres, selon les statistiques fournies par la direction des services agricoles de la wilaya. Chargée de la communication de la DSA, Salima Kerkoud, a tenu à préciser à l'APS que "la production exacte de l'huile d'olive pour la saison oléicole 2019-2020 dans notre wilaya est de l'ordre de 8.156.497 millions de litres avec un rendement de 17,85 litres au quintal".

Cette année la production oléicole a connu une baisse par rapport à la saison précédente (2018-2019), qui a enregistré une production de plus de 9 millions de litres, a affirmé le même responsable, expliquant



que "cette baisse est due essentiellement au phénomène de l'alternance qui caractérise l'olivier, ainsi qu'aux incendies, qui ont ravagé une partie de la surface oléicole".

La superficie oléicole récoltée est estimée à 27.268 hectares, a indiqué l'APS, ajoutant que d'après les détails donnés par

la même responsable, la campagne 2019-2020 a enregistré en outre une production de 4.298 quintaux d'olives de tables, ainsi que de 457.004 qx d'olives à l'huile, avec un rendement de 16,92 quintaux à l'hectare et déplorant qu'un grand nombre d'incendies ont été enregistrés durant le mois

mois en cours", a également détaillé Azzouz Goumida. Les services locaux du secteur du commerce ont fait savoir qu'au total, le marché local de la semoule dans la commune de Didouche-Mourad, aussi bien en zones urbaines que rurales, a été approvisionné, samedi 21 mars, de 400 quintaux de produits de première nécessité. Pas moins de 471 quintaux de semoule non conforme à la consommation ont été retirés du marché local la semaine dernière, dont 110 quintaux saisis dans la ville Ali-Mendjeli, relevant de la commune d'El-Khroub, ont rappelé les mêmes services.

B. M.

ORAN

Désinfection des cités 2.000 et 2.100 Logements à Hayat-Regency

Une opération de désinfection des cités 2.000 et 2.100 Logements au site d'habitation Hayat-Regency à Oran a été lancée, lundi 30 mars, par l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI).

Initiée en collaboration avec deux sociétés de gestion des biens immobiliers, les Sarl Multiservicing et Immovert, cette opération entre dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du coronavirus, a indiqué à l'APS, le directeur général, de l'ENPI, Omar Amrani, soulignant que cette "action qui a mobilisé d'importants moyens humains et matériels, a touché les espaces verts, les aires de jeux, les parkings, les boîtes aux lettres, les cages d'escaliers, les interphones, les digicodes et les lieux communs des blocs".

Une trentaine d'agents de nettoyage et des volontaires dont des universitaires, deux citernes de chlore pour désinfection, des tracteurs et une vingtaine de pulvérisateurs et vaporisateurs ont été mobilisés pour cette opération.

OUARGLA

Un laboratoire régional pour le dépistage du Covid-19

Le laboratoire régional de référence pour les tests de dépistage épidémiologique est opérationnel à Ouargla.

Doté d'équipements sophistiqués, le laboratoire pourra assurer quotidiennement quelque 210 analyses pour le dépistage de cas suspects du nouveau coronavirus (Covid-19).

La formation, lancée dans le courant de la semaine dernière et qui est à son ultime phase, a concerné sept biologistes et spécialistes auxquels ont été également associés des praticiens d'un laboratoire d'analyses privé d'Ouargla, en application des instructions du président de la République et du ministère de tutelle appelant à la mobilisation des laboratoires privés pour accompagner les efforts des établissements hospitaliers dans la prise en charge des malades.

Implanté au niveau de l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf, l'ouverture de ce laboratoire entre dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à renforcer la lutte épidémiologique et à préserver la santé publique.

A vocation régionale, la structure couvre les wilayas d'Ouargla, Biskra, Laghouat, Ghardaïa, Illizi, El-Oued et Tamanrasset.

APS

APS

HONGRIE

Le Parlement confie les pleins pouvoirs à Viktor Orbán

Le Premier ministre hongrois a obtenu, lundi 30 mars, le feu vert des parlementaires pour légiférer par ordonnances dans le cadre d'un état d'urgence à durée indéterminée.

L'opposition juge "disproportionnée" cette décision prise pour lutter contre le nouveau coronavirus.

La loi a été adoptée par 137 votes pour tandis que 53 députés ont voté contre. Elle a été signée, dans la foulée, par le président de la République et entrera en vigueur dès demain, mardi, relate notre correspondante à Budapest, Florence La Bruyère. En plus de permettre au Premier ministre de légiférer par ordonnances, cette loi instaure aussi jusqu'à cinq ans de prison pour la diffusion de "fausses nouvelles" sur le virus ou les mesures du gouvernement, alors que les rares médias indépendants du pays font régulièrement l'objet de telles accusations.

Ces nouvelles dispositions permettent également au dirigeant hongrois de prolonger indéfiniment l'état d'urgence en vigueur depuis le 11 mars, sans demander l'aval du Parlement.



"Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour stopper la propagation du virus. Le projet de loi s'inscrit parfaitement dans le cadre constitutionnel hongrois", avait défendu la semaine dernière le ministre de la Justice, Judit Varga.

La politique déployée par Viktor Orbán en une décennie de pouvoir fait craindre à l'opposition que le dirigeant de 56 ans abuse de ces moyens exceptionnels. En Hongrie, mais aussi à l'étranger, ce texte est vu par ses détracteurs comme un instrument destiné à cimenter le contrôle du gouvernement national-conservateur, en prenant la pandémie comme prétexte. Selon de nombreuses organisations indé-

pendantes, depuis 2010, le gouvernement a déjà multiplié les atteintes à l'État de droit dans le domaine de la justice, de la société civile et de la liberté de la presse. Des parlementaires adversaires du texte n'ont pas hésité à parler de "coup d'État, de cap vers la dictature". Les adversaires de la réforme exhortaient le pouvoir à limiter l'état d'urgence à une durée déterminée, comme c'est le cas dans les autres pays de l'Union européenne. Pour le député indépendant Akos Hadhazy, cette loi est aussi "un piège pour l'opposition" accusée par le gouvernement d'être "du côté du virus". Ces derniers jours, une pétition qui avait recueilli jusqu'ici 100.000 signatures,

dénonçait et mettait en garde sur "les pleins pouvoirs" qui pourraient être octroyés au Premier ministre.

Le Conseil de l'Europe et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies s'interrogeaient aussi ces derniers jours. Ce n'est pas le premier bras de fer de la Hongrie avec les institutions européennes ou la société civile. Depuis un an, le parti de Viktor Orbán est aussi officiellement suspendu de la droite européenne mais le Fidesz en est toujours membre avec les Français de LR ou les Allemands de la CDU.

ÉTHIOPIE

Report des élections générales sine die



L'Éthiopie devait organiser un scrutin général crucial en août 2020. Mais face aux contraintes logistiques et sanitaires de la pandémie, le Bureau électoral national éthiopien (Nébé) a dû se rendre à l'évidence. Il s'agit du premier pays africain à reporter ses élections à cause du coronavirus.

Déjà retardée une fois pour des questions d'organisation, l'élection éthiopienne est

de nouveau reportée, cette fois sine die. Le Nébé promet une nouvelle date lorsque la menace du coronavirus disparaîtra : autant dire qu'on n'en sait rien pour l'instant.

Les prochains mois s'annoncent cruciaux dans la préparation du scrutin. L'enregistrement des électeurs devait commencer, suivi par le recrutement et la formation de 150.000 agents électoraux ou encore la distribution du matériel. Autant

de procédures dangereuses dans un contexte de pandémie. Alors que le bureau électoral enregistrait apparemment déjà un retard de plusieurs semaines, le danger sanitaire sur ses employés, ajouté aux restrictions imposées par le gouvernement, ont eu raison du calendrier. Depuis quelques jours, la plupart des agents du Nébé étaient passés en télétravail. Les partenaires internationaux avaient renvoyé leurs employés chez eux, perturbant le soutien technique et financier de l'institution. L'activiste oromo Jawar Mohamed a toutefois demandé que l'opposition soit consultée pour les prochaines étapes.

Ces élections sont très attendues. Elles constituent un test démocratique alors que le pays tente de tourner la page d'un régime répressif. Il s'agit aussi d'un test de popularité pour le Premier ministre Abiy Ahmed, Prix Nobel de la paix.

PÉROU

Les travailleurs informels dans une situation critique

Pour faire face à la pandémie, le gouvernement péruvien a déclaré l'état d'urgence et imposé le confinement à toute sa population. Résultat, le Pérou est à l'arrêt depuis trois semaines, l'économie aussi. Une situation critique pour les 12 millions de travailleurs informels du pays. Depuis le début de l'état d'urgence, tout le monde est confiné chez soi. Mais certains n'ont d'autre choix que de continuer à travailler. Jesus Diaz est chauffeur de taxi dans le centre de Lima. "Je

dois continuer à travailler, c'est mon gagne-pain quotidien, confie-t-il. J'ai peur, bien sûr, pour ma santé, mais je ne peux pas faire autrement, je dois nourrir ma famille."

Comme lui, ils sont 12 millions de travailleurs informels au Pérou à exercer dans des conditions précaires : sans contrat de travail, ni protection sociale. Ils gagnent leur vie au jour le jour et touchent généralement moins que le minimum vital. Pour eux, le confinement n'est tout simplement pas via-

ble. Jessica est une mère célibataire qui tenait un stand de jus de fruits à ce carrefour du nord de la capitale. Aujourd'hui, elle y vend des masques en tissu aux rares passants. "On nous a dit de rester à la maison, mais toutes mes économies se sont épuisées, donc j'ai dû trouver un moyen pour continuer à nourrir mes filles. Du coup, je vends des masques pour se protéger du virus, à 50 centimes pièce. Avec ce travail, je gagne environ 5 euros par jour", détaille-t-elle. Pour venir en aide aux plus vul-

nérables pendant le confinement, le gouvernement péruvien a annoncé le versement d'une subvention de 100 euros à 3,5 millions de foyers. "Je n'ai reçu aucune subvention", assure Jenni Tela, qui tient un stand de poulets dans ce quartier populaire de Lima. Ici, dans le quartier, personne n'a rien reçu alors que nous en avons tous besoin." Et pour cause, à ce jour, aucun registre officiel ne recense ces travailleurs informels, qui représentent pourtant 70 % des actifs au Pérou.

AFRIQUE DU SUD

La police et l'armée mises en cause dans des violences

En Afrique du Sud, les vidéos d'abus se multiplient sur les réseaux sociaux depuis le début du confinement. Sur l'une d'entre elles, des policiers et des soldats obligent un homme à faire des pompes dans la rue, ou un autre à avancer en position accroupie sur le trottoir, sous les rires des témoins. Des exercices physiques humiliants, pour punir le non-respect des règles du confinement.

Sur d'autres images, à Johannesburg et au Cap, les forces de l'ordre font usage de balles en caoutchouc ou de canon à eau pour disperser des foules regroupées autour de supermarchés. Des citoyens sont aussi frappés, après avoir refusé d'obtempérer à leurs ordres. Enfin, dans le centre du pays, la dispersion d'une manifestation de travailleurs d'un hôpital contre le coût des transports a fait deux blessés parmi les infirmières.

Le porte-parole de la police a condamné ces violences, tout comme la ministre de la Défense. De telles images rappellent de mauvais souvenirs aux citoyens, qui entretiennent une histoire compliquée avec leurs forces de l'ordre. Dans les townships, les quartiers où les populations noires ont été déplacées de force sous l'apartheid, la vue des uniformes, de l'armée comme de la police, rappelle aux plus anciennes générations les brimades et la terreur sous ce régime, notamment sous l'état d'urgence dans les années 80. Le symbole de cette époque, le sjambock, une sorte de long fouet, se trouve encore à la ceinture des policiers aujourd'hui. Et ils en font parfois usage pour punir les récalcitrants durant ce confinement.

Agences

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC

Hausse de 2,7% de la production en 2019

Les secteurs clés de l'industrie nationale, à savoir l'énergie, l'agroalimentaire, la sidérurgie et la métallurgie, l'industrie mécanique et l'électronique, ainsi que des industries diverses, telles que les matériaux de construction, ont connu une hausse de production significative durant les neuf premiers mois de l'année précédente.

Durant les trois premiers trimestres de l'année écoulée, la production industrielle du secteur public a connu des hausses respectives, à l'exception du dernier trimestre où la production a reculé de 3,6%, selon les données de l'Office.

En effet, le premier trimestre 2019 s'est caractérisé par une hausse de 4,3% de la production industrielle. Durant le second trimestre la hausse était plus prononcée (+6%), alors qu'au 3e trimestre, elle a connu la même amélioration enregistrée au 1er trimestre, soit 4,3%.

En 2019, cinq secteurs de l'industrie publique ont connu des hausses. Ainsi, le secteur de l'énergie a connu une belle performance avec une hausse de 6,7% de la production, même tendance pour les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISM-MEE +16,3%), les industries agroalimentaires (+4,9%), cuirs et chaussures (+14,2%) et, enfin, les industries diverses avec (+52,7%).

Par ailleurs, l'organisme des statistiques a indiqué que la production industrielle d'autres secteurs a reculé. En effet, celle des hydrocarbures a baissé de 0,4%, les mines et carrières (-5,4%), les matériaux

de construction (-11,4%), les industries chimiques (-4,4%), textiles (-0,9%) et, enfin, les industries des bois, liège et papier avec -14,5%.

Evolution positive dans 4 secteurs industriels au 4e trimestre

Quatre secteurs industriels ont connu des améliorations dans la production industrielle durant le dernier trimestre de 2019 par rapport à la même période de l'année précédente.

L'ONS a fait savoir que le secteur de l'énergie a connu une croissance de 3,3%, l'agroalimentaires (+11,3%), celui des cuirs et chaussures (+21,7%) et, enfin, les industries diverses avec une hausse de 46,6%.

Par ailleurs, l'Office a relevé que d'autres secteurs, leur production a reculé durant les trois derniers mois de l'année dernière. La production industrielle du secteur des hydrocarbures a baissé de 4,5%, des mines et carrières (-15,6%), des ISMMEE (-8,1%), des matériaux de construction (-17,6%), des industries chimiques (-18,5%), des textiles (-7,2%) et, enfin, des bois, liège, papier avec (-24,7%).

Afin d'améliorer les atouts de l'industrie nationale, de diversifier la production

locale et faire face à la chute des cours du pétrole, le gouvernement avait adopté dans le cadre du "renouveau économique attendu", une nouvelle politique économique, qui sera essentiellement axée sur la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance économique, d'une gestion moderne de l'entreprise économique, du développement des filières industrielles prometteuses, de l'accroissement des niveaux de production et de la valorisation des ressources naturelles du pays.

Cette démarche englobe notamment, selon les déclarations du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'assainissement du milieu juridique de l'investissement, la création d'un climat approprié aux affaires et l'affectation du foncier économique à l'investissement productif.

"Cette vision constitue le cadre de référence opérationnel de la mise en œuvre par le gouvernement de son plan d'action pour faire face à la baisse des prix du pétrole (...), la rationalisation des dépenses de fonctionnement et d'équipement et la promotion, de manière soutenue, d'une écono-

mie diversifiée, développant davantage l'économie réelle et son moteur l'entreprise nationale, créatrice de richesse", avait souligné M. Djerad dans un entretien à l'APS, en marge de la cérémonie d'installation du nouveau président du Conseil national économique et social (Cnes).

S'agissant du volet économique, le gouvernement "compte introduire, dans le projet de la Loi des finances complémentaire 2020, des mesures fiscales incitatives au profit des entreprises ainsi que les mesures légales de base nécessaires à l'assainissement et à l'amélioration du climat des affaires et à la relance de l'investissement".

Dans le même cadre, le gouvernement avait arrêté des mesures visant à assainir le foncier industriel et à créer des micro-zones industrielles dédiées à la micro-entreprise et aux start-up et a entamé l'aménagement des textes réglementaires afin de favoriser la production nationale et à limiter le recours à la sous-traitance avec l'étranger. En 2018, la production industrielle du secteur public a reculé de 0,4%.

R. E.

LES ENTREPRISES PUBLIQUES DANS LE CONTEXTE SANITAIRE ACTUEL

Elles demeurent mobilisées pour contribuer à l'effort national

L'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep) a affirmé son engagement pour la lutte contre la propagation du Covid 19, à travers la mobilisation de tous les moyens des entreprises publiques y adhérentes.

"Devant la situation de crise sanitaire sans précédent, provoquée par la propagation du coronavirus (Covid 19) dans le monde et qui n'épargne pas notre pays, l'Unep, a, dès les premiers jours, joint ses efforts à ceux des pouvoirs publics pour endiguer la propagation de ce virus et venir en soutien aux structures sanitaires", a précisé l'Unep dans un communiqué. L'Union a tenu à souligner que les entreprises publiques "restent mobilisées" pour contribuer à l'effort national qui est fait pour endiguer cette pandémie. Dans ce cadre, elle a mis en place, à son niveau, une cellule de veille et de suivi de l'évolution de la situation et déclare que « tous les moyens humains, matériels

et financiers de l'ensemble de ses adhérents sont mobilisés aux côtés des pouvoirs publics et de la population jusqu'à l'éradication totale de ce fléau ».

Parmi les actions menées par l'Unep et en étroite relation avec la Pharmacie centrale des hôpitaux, une liste de divers produits pharmaceutiques de soins indispensables et urgents à acquérir ou ceux en rupture de stocks ont été communiqués aux entreprises publiques qui se sont engagées à les produire ou à les fournir en fonction des capacités existantes. A ce titre, un "important lot de fournitures et de consommables de protection, de produits de désinfection et divers équipements indispensables ont été mis gracieusement à la disposition des structures de santé pour ceux disponibles avec des engagements pour l'acquisition et/ou la fabrication de ceux qui ne le sont pas", ajoute l'Unep. Cette organisation cite aussi la mise

à disposition de produits et des moyens logistiques et travaux publics "importants" pour les opérations de désinfection. Suite à cette mobilisation, le président et les membres de l'Unep ont tenu à saluer les entreprises publiques pour les efforts particulièrement louables pour contribuer à endiguer la pandémie.

Ainsi, des vifs remerciements ont été adressés à la SAA et la BDL, les Groupes Cosider, Gerhyd, Serport, Logitrans, A.C.S et Madar, ainsi qu'aux entreprises Tonic Industrie, Enad Shymeca, Enie Sidi Bel-Abbès et Socothyd. Pour rappel, le groupe Madar, à titre d'exemple, a assuré la fourniture et la mise à disposition d'équipements hospitaliers de grande nécessité, comme les respirateurs, les ECG des moniteurs de surveillance pour salle de réanimation et d'autres équipements.

R. E.

OUVERTURE DES STATIONS-SERVICES ET DISPONIBILITÉ DU CARBURANT

L'approvisionnement assuré pour répondre à la demande des citoyens

Les stations-service restent ouvertes au public à travers le pays et approvisionnées pour répondre à la demande des citoyens, a assuré, mercredi, le directeur de communication du Groupe Naftal, Djamel Cherdoud.

Cherdoud a fait savoir que les stations-services restent ouvertes à travers le pays à l'exception de deux stations dans la wilaya de Blida, et l'approvisionnement reste maintenu tout en apportant un démenti formel quant à la rumeur selon laquelle les stations-services seront fermées à travers le territoire national.

De plus, pendant le confinement partiel, il existe un service minimum entre 19h et 7h du matin destiné aux ambulances, aux véhicules des corps constitués et en cas d'urgence, souligne le même responsable.

Pour rappel, Cherdoud a récemment assuré que, même dans le cas où les autorités sanitaires mettront en confi-



nement des wilayas ou des régions abritant des installations de Naftal, la Société approvisionnera les populations concernées par les produits pétroliers nécessaires (ga zbutane) à partir de ses centres de stockages et distribution limitrophes.

Dans ce sens, il avait expliqué que Naftal a mis en place une cellule de crise au niveau central, ainsi que d'autres au niveau régional et qui se réunissent d'une façon permanente par vidéo-conférence pour gérer cette situation, en collaboration avec les directeurs de l'énergie des wilayas. Ainsi, a-t-il dit, la société agit par "scénarios évolutifs", et, à chaque scénario, "elle prend les dispositions nécessaires pour s'adapter à la situation, en faveur des citoyens, et conformément aux orientations des pouvoirs publics".

R. E.

Coronavirus : comment se soigner à la maison ?



Dans la grande majorité des cas, le Covid-19 se traduit par des symptômes bénins que l'on peut soigner en restant confiné chez soi et en adoptant quelques précautions.

Le Covid-19 est une maladie bénigne dans 80 % à 85 % des cas, et 98 % des patients infectés par le virus guérissent sans séquelles. Inutile donc de paniquer si vous ressentez des symptômes. Même si le Covid-19 est plus sévère que la grippe, il peut très bien être soigné depuis chez soi.

Quels sont les symptômes ?

●●● La durée d'incubation du coronavirus est de trois à cinq jours, mais peut s'étendre exceptionnellement à 14 jours. Les premiers symptômes du Covid-19 sont proches de ceux de la grippe : fièvre, frisson, toux, troubles digestifs (diarrhée, douleurs abdominales, vomissements...), courbatures, fatigue inhabituelle, maux de tête parfois intenses. Contrairement à la grippe, ces symptômes s'installent progressivement. Au bout de cinq à sept jours peuvent apparaître des difficultés respiratoires, avec une sensation d'oppression thoracique. De nombreux patients témoignent également d'une perte brutale de goût et d'odorat dès le début de la maladie. Les symptômes et leur intensité sont très variables d'une personne à l'autre.

Comment me soigner ?

●●● Il n'existe aucun traitement avéré contre la maladie. Le traitement consiste donc à modérer les symptômes.
-Surveiller sa température deux fois par jour (matin et soir).
-Prendre du paracétamol (sans dépasser 1.000 mg par prise et 3.000 g par jour)
-Ne pas prendre d'anti-inflammatoires (tels que l'Ibuprofène, l'Advil ou l'aspirine), qui risquent d'aggraver l'infection
-Bien s'hydrater (boire de l'eau, manger des soupes...)

-Se reposer

-Rester confiné chez soi, et éviter tout contact avec les autres occupants de la maison
-Effectuer les gestes barrière (se laver les mains, se moucher avec des mouchoirs jetables, désinfecter les surfaces contaminantes (cuvette des WC, salle de bains...))

-Ne pas paniquer : l'angoisse est susceptible d'aggraver les symptômes, notamment la sensation d'oppression.

Si vous avez été diagnostiqué positif au Covid-19, un suivi vous est proposé par votre médecin. Les traitements expérimentaux (chloroquine, antiviraux tels que le Remdesivir ou le Ritonavir...) sont administrés uniquement dans un cadre hospitalier.

Quand faut-il s'inquiéter ?

●●● Vous êtes atteint d'une pathologie chronique (insuffisance cardiaque, pathologie respiratoire telle que l'asthme, hypertension, obésité)
-Vos symptômes s'aggravent (fièvre qui ne retombe pas, difficultés à respirer, confusion...). Dans ce cas, appelez votre médecin traitant ou le 30 30 en cas d'urgence.

Quand suis-je guéri ?

●●● Une personne est considérée comme guérie et non contagieuse 48 heures après la disparition de la fièvre ET au moins 48 heures après la disparition de la dyspnée. La disparition de la toux ne constitue pas un bon critère, dans la mesure où peut persister une toux irritative au-delà de la guérison, indique le ministère de la Santé. Après la fin des symptômes, il est recommandé d'éviter les contacts avec d'autres personnes durant une période de sept jours supplémentaires.

TOP 10 DES DOULEURS LES PLUS INTENSES

L'université de McGill (Canada) a établi une échelle des douleurs en recoupant des questionnaires soumis à des malades. Voici le classement des douleurs les plus intenses ; elles sont ici classées de la plus tolérable à la plus insupportable.

10. Névralgie du trijumeau

Cette maladie appelée aussi "tic douloureux" se caractérise par des crises brutales et inattendues d'intenses douleurs sur la moitié du visage entre la paupière et la lèvre supérieure qui provoquent des contractions involontaires. Cela est souvent dû à une compression d'une partie du nerf trijumeau qui part de l'arrière du crâne pour innover le visage.

9. Migraine

Les crises migraineuses sont dues à une inflammation des vaisseaux sanguins de la dure-mère provoquée par un dysfonctionnement du système nerveux central. Cette maladie héréditaire se caractérise par des douleurs intenses dans la moitié du crâne, des vomissements, une hypersensibilité à la lumière...

8. Colique néphrétique

L'obstruction d'un canal d'excrétion urinaire par un calcul rénal provoque le gonflement du rein et des douleurs unilatérales très intenses et brutales qui partent des lombaires et rayonnent vers l'aîne. Aucune position ne soulage, ce qui fait dire en faculté de médecine : "Colique néphrétique, patient frénétique".

7. Fibromyalgie

Cette maladie entraîne des douleurs diffuses tant au niveau articulaire que musculaire. Comme aucune lésion ou inflammation ne sont détectables, les médecins ont mis longtemps à reconnaître la réalité de la fibromyalgie pourtant très incapacitante. Ses causes sont encore mal connues.

6. Polyarthrite rhumatoïde

Le système immunitaire du malade s'attaque à la membrane des articulations qui, en réponse, gonfle et fabrique des enzymes inflammatoires provoquant de vives douleurs qui sont encore ravivées par le contact (celui d'un vêtement suffit...). L'inflammation continue finit par endommager tendons, cartilages et os...

5. Maladie de Crohn

Cette inflammation, probablement auto-immune, du tube digestif entraîne des crises de douleurs aiguës semblables à une crise d'appendicite qui ne pourrait être traitée. Les causes semblent être génétiques et environnementales.

4. Amputation d'un doigt

Le doigt étant la partie du corps la plus richement innervée, son amputation sans anesthésie provoque une douleur très intense. D'autant que la victime souffre souvent ensuite des douleurs dites du "membre fantôme".

3. Accouchement

Un premier accouchement est souvent décrit comme une expérience non seulement douloureuse, mais également très longue (parfois plus de six heures) avec des douleurs dues aux contractions brutales du muscle utérin puis par l'extension du périnée au moment du passage de la tête du bébé.

2. Piqure de Paraponera

Cette fourmi vivant en Amazonie délivre par son dard un venin neurotoxique extrêmement douloureux. Une sensation d'intense brûlure irradie dans tout le membre touché et provoque des contractions involontaires des muscles pendant plusieurs heures.

1. Syndrome douloureux régional complexe (SDRC)

Ce syndrome se déclare le plus souvent après une lésion (fracture, opération bénigne) qui lèse un nerf et entraînerait son dysfonctionnement. Le malade ressent alors des douleurs cuisantes avec une hypersensibilité, des œdèmes... Une crise peut durer plusieurs mois et il n'existe pas de traitement du SDRC...

**LES SIMPSON
À LA SANTÉ
DES DANOIS**



21h00



La famille Simpson se rend au Danemark pour permettre à grand-père Simpson de bénéficier des soins médicaux gratuits. Alors que toute la famille tombe sous le charme du pays, Homer ne rêve que d'une chose : retourner à Springfield

**ALBAN IVANOV :
«ÉLÉMENT
PERTURBATEUR»**



21h00



Génie fainéant, indiscipliné et irrévérencieux, Alban Ivanov ose tout ! Dans son second one-man show, à travers l'interprétation magistrale de personnages «hauts en dérision», l'humoriste dresse le portrait d'une société qui, comme lui, possède 1001 visages. Avec une énergie incroyable et un franc-parler qui n'appartiennent qu'à lui, il nous invite à rire des difficultés du quotidien. C'est un élément perturbateur dans toute sa splendeur, pas très obéissant mais tellement drôle et attachant

LES GROSSES TÊTES



21h00



Laurent Ruquier est aux manettes des «Grosses Têtes». Soucieux de divertir mais aussi de coller à l'actualité culturelle et politique, voire sportive, il soumet des petites devinettes à ses invités. Comme à son habitude, l'animateur est entouré d'une petite bande de fidèles - généralement Chantal Ledesou, Michèle Bernier, Arielle Dombasle, Caroline Diament, Isabelle Mergault, Valérie Mairesse, Jeanfi Janssens, Jean-Luc Lemoine, Florian Gazan, Laurent Baffie... - mais aussi de pensionnaires historiques de l'émission. Au fil des saisons, il a accueilli de nouveaux venus et la petite troupe s'agrandit de jour en jour. Un seul mot d'ordre pour participer aux «Grosses Têtes» : autodérision et propension au délire !

**MONGEVILLE
MAUVAISE FOI**



21h00



Dans le silence d'un couvent de carmélites, soeur Amélie est retrouvée assassinée en position de pénitente. A-t-elle été tuée par ce père en colère qui l'accusait d'avoir embrigadé sa fille, une jeune novice qui s'apprête à prononcer ses vœux ? Ou cet imprimeur en faillite, étouffé par la concurrence de l'atelier de calligraphie du couvent ? À moins que le crime ne soit lié à la double vie de la victime, qui s'apprêtait à quitter les Ordres pour renouer avec son mystérieux passé. Sous les voûtes gothiques du cloître ou dans l'intimité des cellules, Mongeville et Valentine devront garder la foi pour démêler une enquête où la piété dévoile de multiples visages



**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE**

**À LA RECHERCHE
DE L'ÉQUATEUR**



21h00



Cette ligne imaginaire de 40 000 kilomètres révèle la volonté de l'homme de contrôler le monde en le cartographiant. Elle est bordée par une bande luxuriante, les tropiques, où, en raison d'un climat stable, la nature prospère comme nul part ailleurs. L'équateur et la région qui l'entoure ont fasciné aventuriers et scientifiques qui ont très tôt bravé les dangers réels ou supposés de cet «enfer vert» peuplé de cannibales pour l'explorer. En 1735, une expédition française, émanant de l'Académie des sciences, se rend pour la première fois dans la région équatoriale de l'Amérique du Sud

UNE VIE DE CHIOT



21h00



Les Welsh Corgi Cardigan sont des chiens originaires du pays de Galles. Les chiens de cette race, vieille de 3000 ans, sont reconnaissables à leur oreilles dressées. Une portée de Corgis est destinée à devenir des stars grâce au pedigree de leurs parents. Des chiots lévriers irlandais attendent quant à eux d'être adoptés, tout comme 9 mastiffs bleus. Pour finir, «Une vie de chiot» suit Molly dans sa nouvelle vie, après avoir été adoptée il y a plusieurs semaines

**HARROW
LA LOI DU TALION**



21h00



La mort suspecte d'un vieil homme en maison de retraite incite Harrow à se questionner sur son propre crime. Soroya veut obtenir des informations sur Harrow auprès de Jack. Simon et elle mènent leur propre enquête sur le meurtre de Robert tandis que Fern et Callan se retrouvent suspectés du crime

THE VOICE



21h00



Après les Battles, place à l'étape des KO ! Les quatre coachs Lara Fabian, Amel Bent, Pascal Obispo et Marc Lavoine vont encore devoir faire des choix difficiles à ce stade de la compétition. Cette année, les règles évoluent, puisque les sept talents de chaque équipe défendent leur place sur des chansons qu'ils ont eux-mêmes choisies. Autant dire qu'aux portes des demi-finales, le moindre faux pas est interdit ! Deux issues sont possibles : le coach buzze et son talent est qualifié pour la suite de la compétition, ou bien le coach ne buzze pas et décide de mettre un terme à l'aventure de ce dernier. Un verdict sans appel, puisque le vol de talent n'est plus permis



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05h02
Dohr	12h51
Asr	16h26
Maghreb	19h15
Icha	20h36

CORONAVIRUS

DEUX PROFESSEURS FRANÇAIS PROVOQUENT UN TOLLÉ EN ÉVOQUANT LE TEST D'UN VACCIN EN AFRIQUE

Deux professeurs de médecine français ont créé la polémique, en s'interrogeant mercredi sur la chaîne LCI, sur l'efficacité du vaccin BCG contre le coronavirus, et l'éventualité d'effectuer des tests en Afrique. "Si je peux être provocateur, est-ce qu'on ne devrait pas faire cette étude en Afrique où il n'y a pas de masques, pas de traitement, pas de réanimation ? Un peu comme c'est fait d'ailleurs pour certaines études dans le sida, où chez les prostituées on essaie des choses parce qu'on sait qu'elles sont hautement exposées et elles ne se protègent pas", s'est demandé le Pr Jean-Paul Mira, chef du service de réanimation de l'hôpital Cochin (Paris), présent en plateau.

"Vous avez raison. On est en train de réfléchir en parallèle, sur une étude en Afrique pour faire ce même type d'approche avec le BCG. Il y a un appel d'offre qui est sorti ou va sortir. On va sérieusement réfléchir à



ça. Ça n'empêche pas qu'en parallèle on puisse réfléchir à une étude en Europe et en Australie", a répondu le Pr

Camille Loch, directeur de recherche à l'Inserm.

Ces échanges ont provoqué un tollé sur les réseaux sociaux, et

une cascade de réactions de condamnations. "Ce n'est pas de la provocation, c'est tout simplement du racisme. L'Afrique n'est pas le laboratoire de l'Europe. Les Africains ne sont pas des rats !", a dénoncé le premier secrétaire du Parti socialiste (PS) français, Olivier Faure.

L'ancien international camerounais Samuel Etoo n'a pas été tendre avec les deux scientifiques.

Le président de SOS Racisme a réagi en annonçant la saisine du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) français contre le LCI. Sur LCI, 2 médecins devisent de faire des Africains des cobayes à des études sur le Covid-19. Le prétexte : "Là-bas, il n'y a ni masque, ni traitement. Comme en Europe ? SOS Racisme interpelle le CSA suite à cette séquence et étudie les suites à donner à de telles déclarations".

TEST DE CORONAVIRUS

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Les tests constituent un aspect important dans la lutte contre le coronavirus. Ils sont considérés comme un indice de la réactivité des systèmes de santé et de leur capacité à endiguer la progression de l'épidémie. Les analystes s'accordent à mettre le nombre très peu élevés de morts en Allemagne, au nombre et à la cadence avec laquelle les tests sont effectués : jusqu'à 500.000 par semaine. Un chiffre astronomique devant les quelques dizaines de diagnostics effectués quotidiennement dans les pays du Tiers-monde. L'un des problèmes qui se sont posés au système de santé algérien, c'est le manque de réactifs et de kits de test. Leur coût est également mis en avant, pour expliquer la faible part des laboratoires privés. Si la très forte demande a induit effectivement une pression sur les producteurs mondiaux, leur prix excessif et inabordable n'est pas toujours vrai. Ils sont de plus en plus proposés à des prix à la portée de tous, en tout cas loin des 400 ou 500 euros avancés ici et

là. Parfois, c'est le choix du gouvernement qui a fait baisser les prix, par le mécanisme des subventions et de prise en charge par la sécurité sociale, allant jusqu'à la gratuité. En France par exemple, le test réalisé en laboratoire de ville est actuellement facturé 54 euros, et remboursé à hauteur de 60% par la Sécurité sociale, la somme restante étant à charge des mutuelles assurances, ou des patients eux-mêmes. Jusqu'à présent, les tests de dépistage réalisés en milieu hospitalier en France, étaient facturés dans le cadre de la tarification à l'activité, à un tarif pouvant atteindre 135€. Actuellement, plus de 12.000 tests biologiques (PCR) sont réalisés chaque jour, uniquement sur prescription médicale. Les personnes présentant des symptômes potentiels du Covid-19 ne sont plus systématiquement soumises au dépistage. "Nous atteindrons les 50.000 tests par jour par PCR, d'ici la fin du mois d'avril, notamment grâce à l'implantation de plusieurs machines à haut débit,

sur l'ensemble du territoire", a indiqué le ministre français de la Santé. En Belgique, le gouvernement et les institutions en charge de la santé publique ont décidé de rendre le test gratuit, pour l'ensemble des patients. Les prix, parfois très élevés, sont liés aux procédures adoptées par chaque pays. C'est le cas par exemple en Suisse, où, selon un médecin : "Au prix du test en lui-même, il faut ajouter le prix de la consultation et celui de la prise de sang".

En Allemagne, les tests développés par des médecins et chercheurs universitaires, sous le pilotage du prestigieux hôpital berlinois Charité, ont un coût estimé par des experts, entre 200 et 300 euros l'unité. Ce montant ne prend en compte que la mise au point et la production, et pas les coûts liés à l'administration par un personnel de santé qualifié et au conseil dispensé par celui-ci.

Les firmes, elles, ont engagé trois batailles : celle de la quantité, de la qualité et celle du prix.

L'enjeu étant de rendre disponible partout les kits de dépistage et, surtout, à la portée de tous les États. De grandes multinationales, mais aussi des petites entreprises de biotechnologie, s'échinent à simplifier les outils de dépistage.

Exemple : NG Biotech, une petite entreprise française, vient de lancer la commercialisation du premier test ultra-rapide français de détection de l'infection au virus SARS-Cov-2. Marqué CE, ce test sérologique en bandelette permet, en 15 minutes, d'indiquer le statut immunitaire du patient, en détectant les anticorps produits par l'organisme lors de l'infection au virus.

Le test est obtenu à partir d'une simple goutte de sang. La biotech compte atteindre, à très court terme, une capacité de production de l'ordre de 2 millions de tests par mois. 70.000 tests devraient être commercialisés en avril, un million en juillet, pour un tarif compris entre 7 et 15 euros.

Lettre du Pr Chitour aux chercheurs et aux enseignants

Le professeur Chems-Eddine Chitour, ministre de l'Enseignement supérieur, a adressé jeudi, une lettre aux chercheurs et aux enseignants universitaires, leur demandant de mettre leur ressources intellectuelles et de recherche au service du pays, dans sa bataille contre le coronavirus.

"En ces heures difficiles de la vie de la nation, confrontée à une baisse drastique de ses revenus pétroliers, mais surtout à un danger implacable qu'est le coronavirus, je demande à toutes les enseignantes et à tous les enseignants, à toutes et à tous les chercheur(e)s permanent(e)s, de se mobiliser pour mettre la ressource intellectuelle et de recherche, au service de la lutte contre ce fléau. Cette action est multiforme, c'est d'abord la fabrication de produits nettoyants (gels), de masques, mais aussi de respirateurs, voire de dispositifs permettant à des malades d'être pris en charge, en même temps", écrit le ministre sur sa page facebook

"Je vous demande aussi d'être disponible pour ce que vous pourrez apporter comme aide aux hôpitaux", écrit encore le ministre de l'Enseignement supérieur, qui rappelle aux destinataires de sa lettre, "de ne pas oublier que l'autre apport déterminant, que vous pouvez offrir à votre pays, consiste en la mise en ligne, sur une plateforme ou tout autre dispositif, de votre enseignement en vous assurant, auprès de vos étudiant(e)s de la compréhension du cours qui pourra ce faisant, si vous le validez, servir comme base pour l'examen".

"L'Algérie attend de nous, de faire du mieux que nous pouvons, soyons à la hauteur de ses attentes", conclut Chems-Eddine Chitour.

BILAN DE LA PANDÉMIE EN ALGÉRIE

1.171 cas confirmés et 105 décès enregistrés

L'Algérie vient de dépasser la barre des 1.000 cas contaminés par le coronavirus, enregistrant 185 nouveaux cas et 22 nouveaux décès durant les dernières 24h. Selon le professeur Djamel Fourar, qui est aussi le Porteparole de la commission chargée de suivi de l'évolution du Covid-19 en Algérie, le nombre total des cas confirmés noté hier vendredi, a atteint les 1.171 cas, alors que celui des décès est de 105 morts.